



150€ offerts*

**pour tout
nouveau
contrat
Multirisque
Professionnelle**

**Du 27 mars
au 31 mai 2026**



*150 euros offerts pour la souscription entre le 27/03/2026 et le 31/05/2026, d'un contrat d'assurance Multirisque Professionnelle ou Multirisque du Bâtiment et des Travaux Publics d'une durée > 2 mois. La réduction est applicable une seule fois sur la première cotisation annuelle du contrat souscrit, et déduite de vos premières échéances de paiement. La cotisation annuelle minimale du contrat souscrit doit être de 300 € TTC. Offre non cumulable avec toute autre offre promotionnelle en cours.

MAAF Assurances SA - Société anonyme au capital de 160 000 000 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Niort 542 073 580 - Siège social : Chaban 79180 Chauray

Crédit photo : Adobe Stock - Koto